

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT
DE BESANCON**

CANTON DE SAINT VIT

**COMMUNE DE SAINT VIT
25410 SAINT-VIT**

EXTRAIT

Du Registre de délibérations du Conseil Municipal
Séance du mois de février

L'an deux mille vingt le vingt février à 20 h 00

Date de convocation :

13 février 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Vit légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal ROUTHIER, Maire

Date d'affichage :

26 février 2020

Président : Pascal ROUTHIER, Maire

Secrétaires : Pascal HERRMANN, délégué assisté de Christine DELGADO

**Nombre de conseillers
en exercice :**
25

Etaients présents : Pascal ROUTHIER, Annick JACQUEMET, Dominique NICOLIN, Thierry COURTOIS, Anne BIHR, Jean-Louis MONTRICHARD, Viviane GAUDEL, Martine COMPANT, Jean-Pierre LAFORGE, Pascal HERRMANN, Oumar N'DIAYE, Alain OLIEL, Nathalie MULENET, Réjane SIZINE, Jean-Luc REMOND, Stéphane PRETRE.

N° : 7

Objet de la délibération :

Adhésion au CAUE

Procurations : Chantal VAN AVERMAET à Thierry COURTOIS.

Résultat du vote

Absents : Daniel GIRARD, Catherine PISTOLET, Rose-Marie BAUD, Océane COURTOIS, Nadia DURAND, Matthieu SALGUES, Karine DUMETIER, Franck MAUREL.

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

Le quorum étant atteint Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, l'Assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu du 20 janvier 2020. Le conseil municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle que le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) assure ses missions de service aux collectivités, particuliers, et l'ensemble des partenaires. Depuis sa création en 2013, il conseille, sensibilise, informe et forme.

L'adhésion au CAUE permet notamment de pouvoir bénéficier gratuitement des services de leurs architectes, urbanistes, paysagistes et documentalistes. Ces derniers peuvent apporter une aide pour les projets de bâtiments, espaces publics, urbanisme opérationnel et de territoire.

Il est disponible également pour accompagner les concitoyens dans leurs projets de construction, de rénovation, d'extension ou d'aménagement de parcelle, en les recevant dans leurs permanences réparties sur le département du Doubs. Il sensibilise les habitants par l'organisation d'ateliers, de visites, de conférences et d'actions culturelles de formes diverses et les scolaires par des actions pédagogiques adaptées aux niveaux des élèves. Il rend accessible leur fond documentaire et leurs bases de connaissances numériques.

Pour adhérer, le versement d'une cotisation de 380 € est nécessaire (communes entre 2 000 et 4 999 habitants).

Les membres du conseil, à l'unanimité des membres présents et représentés, acceptent d'adhérer au CAUE pour une cotisation de 380 € pour l'année 2020.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE de SAINT-JULIEN" around the top edge and "25410" at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above it.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-212505275-20200220-20200220-7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

